

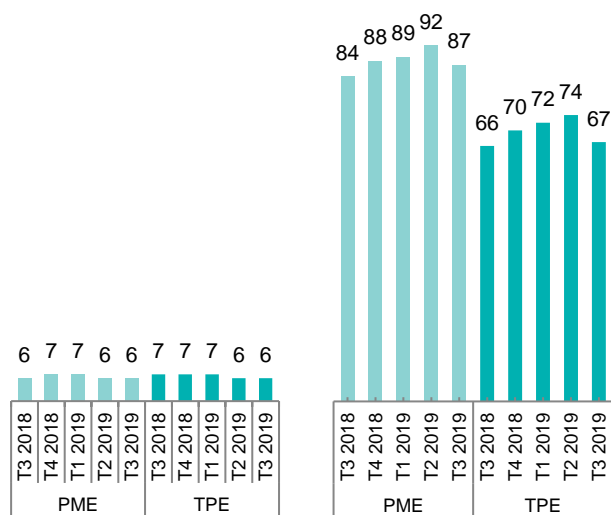
Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leur accès au crédit en France • 3^{ème} trimestre 2019

L'accès au crédit d'investissement des PME et TPE se stabilise

- Pour les PME comme pour les TPE, la **demande de nouveaux crédits de trésorerie** est stable à 6 % des entreprises. La **demande de nouveaux crédits d'investissement** diminue pour les PME et demeure inchangée pour les TPE.
- L'**accès des PME aux crédits de trésorerie** se contracte de 5 points par rapport au second trimestre 2019 mais reste à un niveau élevé : 87 % des PME obtiennent totalement ou en grande partie les crédits demandés. Les demandes de **crédits d'investissement** sont toujours très largement satisfaites, à 96 %. S'agissant plus particulièrement des **crédits d'équipement**, l'obtention se maintient à un haut niveau également (91 %).
- L'**accès des TPE aux crédits de trésorerie** diminue de 7 points après trois trimestres de hausse : 67 % des demandes des TPE sont satisfaites (en totalité ou à plus de 75 %). L'obtention des **crédits d'investissement** reste globalement stable : 89 % des TPE obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés, après 90 % au deuxième trimestre. Concernant plus spécifiquement les **crédits d'équipement**, l'obtention varie peu et s'élève à 87 %.

Demande et obtention de nouveaux crédits par les PME et les TPE*

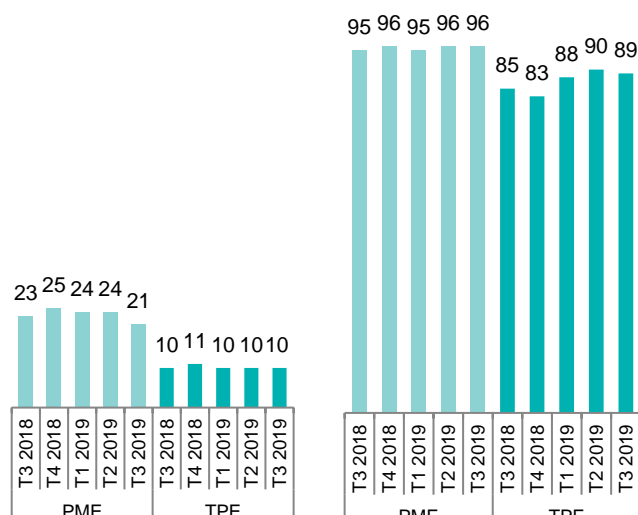
Crédit de trésorerie



Demande de nouveau crédit

Obtention de nouveau crédit (en totalité ou à plus de 75 %)

Crédit d'investissement



Demande de nouveau crédit

Obtention de nouveau crédit (en totalité ou à plus de 75 %)

*Données non corrigées des variations saisonnières, en % ; hors utilisation de lignes de crédit obtenues précédemment

Source : Banque de France (Direction Générale des Statistiques, des Études et de l'International) et FCGA

Champ : Entreprises avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit ; PME : 10 - 249 salariés ; TPE : 0-9 salariés

La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME et 500 ETI ont répondu, ainsi que 2 500 TPE grâce à un partenariat avec la **Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA)**



Compléments

1 – Petites et moyennes entreprises (PME : 10 - 249 salariés)

Source : Banque de France

- Pour leurs besoins d'exploitation, **les PME** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année, et/ou pour obtenir des crédits de trésorerie spécifiques en cours d'année.
 - La part des PME déclarant demander des lignes de crédit se réduit de deux points par rapport au trimestre précédent et s'établit à 35 %. Ces demandes sont toujours largement satisfaites (92 %).
 - 60 % des PME ont mobilisé des lignes de crédit ce trimestre, une proportion identique à celle du T2 2019.
- S'agissant des **nouvelles demandes de crédits**, hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées :
 - La demande de **nouveaux crédits de trésorerie** est stable à 6 %.
L'accès aux crédits de trésorerie diminue de 5 points par rapport au second trimestre 2019 : 87 % des PME obtiennent en totalité ou en grande partie les financements souhaités.
 - La part des PME demandant des **nouveaux crédits d'investissement** se contracte à 21 %, après 24 % au trimestre précédent.
L'obtention de crédits d'investissement reste très élevée. 96 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités, une proportion identique au trimestre précédent. Sur les crédits d'équipement spécifiquement, l'obtention se maintient à un haut niveau également (91 %).
- Seules 2 % des PME signalent une hausse du coût global du financement obtenu, une proportion stable par rapport au trimestre précédent.

2 – Très petites entreprises (TPE : 0 - 9 salariés)

Sources : FCGA et Banque de France

- **La demande de crédits des TPE** demeure inchangée pour les crédits de trésorerie (6 %) comme pour les crédits d'investissement (10 %).
- **L'accès aux crédits de trésorerie** fléchit de 7 points après trois trimestres de hausse : 67 % des TPE ont obtenu en totalité ou en grande partie les crédits souhaités, niveau qui correspond au taux moyen d'obtention enregistré depuis le début de l'enquête.
- **L'accès aux crédits d'investissement** reste globalement stable avec 89 % d'obtention des crédits demandés (en totalité ou à plus de 75 %), après 90 % au deuxième trimestre. Sur les seuls crédits d'équipement, l'obtention varie peu également et s'établit à 87 % (après 86 % lors du précédent trimestre).

3 – Entreprises de taille intermédiaire (ETI : 250 - 4 999 salariés)

Source : Banque de France

- 47 % des ETI déclarent avoir demandé des lignes de crédit, soit autant qu'au dernier trimestre. 73 % de celles les ayant obtenus utilisent leur possibilité de tirage (74 % au T2 2019).
- La **demande de nouveaux crédits de trésorerie** demeure inchangée par rapport au trimestre précédent avec 8 % des ETI ayant sollicité un financement. L'obtention en totalité ou à plus de 75 % progresse à 95 %, après 93 % au deuxième trimestre.
- La **demande de crédits d'investissement** diminue de 3 points avec 29 % des ETI ayant sollicité un financement ce trimestre. En parallèle, l'obtention s'améliore : 99 % des ETI obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés, après 96 % au trimestre précédent. Sur les seuls crédits d'équipement, l'obtention progresse également ce trimestre à 94 % (contre 88 % au T2 2019).
- Seuls les crédits bancaires sont considérés ici ; les ETI ont aussi accès au marché des titres privés, ce qui leur offre des sources de financement supplémentaires non décrites par cette enquête.

Prochaine publication : janvier 2020

